

62<sup>ème</sup> session de la CSW 12-23 mars 2018



SIDE EVENT

## *Liberté de communication et égalité Hommes/Femmes*

Organisateurs :

Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) [www.acran.org](http://www.acran.org)

Réseau des Instances de Régulation Méditerranéennes (RIRM) [www.rirm.org](http://www.rirm.org)

Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM) [www.refram.org](http://www.refram.org)

Plateforme des régulateurs audiovisuels ibéro-américains (PRAI) [www.prai.tv](http://www.prai.tv)

En partenariat avec :

Organisation Internationale de la francophonie (OIF) [www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)

Global Alliance on Media and Gender (GAMAG) [www.gamag.net](http://www.gamag.net)

### Note de présentation

**Date :** Jeudi 15 mars 2018, 10h -11h15

**Lieu :** Salle CR12, GA Building, Siège de l'ONU, New-York

**Langue :** Français – Anglais

**Contact**  
salahdine@haca.ma

#### Contexte

Des rapports nationaux et internationaux constatent, à ce jour, la faiblesse de l'accès, de la présence et de la parole des femmes par rapport aux hommes au sein des médias, ainsi que la prédominance des rôles stéréotypés des deux sexes à travers les contenus médiatiques. Une interpellation à l'échelle globale de l'état de mise en œuvre des textes normatifs à force juridique et/ou politique, s'avère nécessaire afin d'accélérer le passage de la « rhétorique à l'effectivité ». Parallèlement, les acteurs médiatiques dont les producteurs, éditeurs, diffuseurs, annonceurs et instances de régulation, sont appelés à une prise de conscience renforcée de l'articulation étroite entre liberté de communication et égalité de genre, et à agir concrètement dans ce sens.

#### Thème

La **liberté d'expression et de communication** représente pour les acteurs médiatiques un droit fondamental au même titre que la **non-discrimination de genre**. Ces deux principes, qui puisent leur fondement philosophique et portée pratique dans l'indivisibilité et l'interdépendance des Droits Humains, constituent le socle de toute avancée significative en faveur de l'égalité F/H dans et à travers les médias.

#### Objectifs

**Questionner** les concepts, approches et outils d'analyse et d'action permettant de mieux appréhender la question de l'égalité de genre, appliquée à un domaine spécifique et changeant, celui des médias.

**Partager** l'état de la réflexion et les expériences de terrain de régulateurs des médias, appartenant à des aires géographiques et culturelles diverses, en matière de réglementation, monitoring et accompagnement des opérateurs en vue de promouvoir la culture de l'égalité à travers les médias.

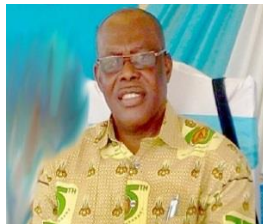
## Panelistes

**M. Olivier Schrameck**



Président du Conseil  
Supérieur de  
l'Audiovisuel  
(France)  
**Président du RIRM**

**M. Gyan Kwasi Apenteng**



Président de la  
National Media  
Commission  
(Ghana)  
**Président du RIARC**

**M. Nouri Lajmi**



Président de la Haute  
Autorité Indépendante de la  
Communication  
Audiovisuelle (Tunisie)  
**Vice-président du REFRAM**

**Mme Maria Lizaraga**



*Directrice Médias et  
Contenus Audiovisuels  
IFT  
(Mexico)*  
**Vice-Présidente de PRAI**

**Mme Aimée Véga**



*Présidente de Global  
Alliance on Media and  
Gender  
(GAMAG)*



**Mme Martine Simonis**



*Secrétaire générale de  
l'Association des  
journalistes professionnels  
de la Fédération Wallonie-  
Bruxelles de Belgique*

## Modératrice

**Mme Amina Lemrini Elouahabi**



Présidente de la Haute Autorité de la  
Communication Audiovisuelle  
**(HACA- Maroc)**  
[www.haca.ma](http://www.haca.ma)